

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours

Fresque mobile "Place Two Bi"

Contexte général

"Place Two Bi(centenaire)" est un projet déambulatoire organisé dans le cadre des manifestations du Bicentenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération. Il est proposé par la compagnie théâtrale **L'outil de la ressemblance** de Neuchâtel.

Il s'agit d'un concept de place villageoise ambulante qui va sillonner le canton de Neuchâtel du 12 septembre au 2 novembre 2014. A chaque étape, une "conférence spectacle" sera présentée aux habitants du canton. L'élément scénographique principal est un grand container de transport (container maritime) posé sur une remorque.

Objet du concours

Proposer un projet de fresque géante ayant pour support une des grandes faces du container.

Les thèmes généraux sont le lien entre le canton de Neuchâtel et la Confédération helvétique, la place des fêtes et des commémorations dans notre société, mais également la construction de la mémoire collective et de l'identité communautaire.

Spécificités techniques

- Largeur : 6 m
- Hauteur : 2,60 m
- La face du container n'est pas plane, mais nervurée.
- La fresque doit être résistante aux intempéries et au vent (le véhicule sera en mouvement). Elle peut être peinte ou réalisée avec des matériaux de faible épaisseur fixés au container.
- La fresque sera réalisée directement sur le container stationné à Cernier (NE).

Conditions du concours

- Remise des projets : 6 juin 2014 (cachet de La Poste faisant foi)
- Proclamation des résultats : mi-juin 2014
- Réalisation de la fresque avant mi-juillet 2014
- Les candidats s'engagent à réaliser leur projet dans les délais si ce dernier est choisi.
Prix et rémunération : CHF 1000.- (matériel et main-d'œuvre)

- Les projets seront transmis à l'échelle 1:10

Les projets sont à envoyés à l'adresse suivante avec vos coordonnées complètes (nom prénom adresse, téléphone, email) :

L'outil de la ressemblance
CP 687
2002 Neuchâtel

Pour tout renseignement:

Vincent Held, 079 342 92 32, loutil@loutil.ch

Neuchâtel, le 6 mai 2014